



Annoncez vos événements sur les supports d'informations de la ville de Montaigu

Formulaire en ligne sur www.ville-montaigu.fr

Thème (conférence, vide grenier, portes ouvertes...) :

Nom de l'événement :

Organisateur :

Date ou période :

Heure(s) :

Lieu :

Tarifs :

- Événement Gratuit
 Tarifs (préciser) :
 Ne pas communiquer

Contact qui sera visible :

Nom :

Prénom :

Tél. :

Adresse mail :

Pas de contact

Descriptif de l'événement :

Le panneau lumineux

Situation : Place du champ de Foire

► La mise à jour du panneau lumineux est de 48h minimum. Vos événements y seront annoncés maximum 15 jours avant la date de la manifestation, parfois avant si ouverture d'une billetterie...

L'agenda du site Internet

L'agenda est visible sur la page d'accueil du site : www.ville-montaigu.fr

Si vous avez une affiche ou une photo merci de nous l'envoyer par mail. Votre événement sera alors mis en avant dans la rubrique : CULTURE SPORT LOISIRS et/ou dans la sous rubrique VIE ASSOCIATIVE.

► Délai de mise en ligne : 48h mini.

L'agenda mensuel dans les panneaux d'affichage en centre ville

5 panneaux grands formats dans le centre ville de Montaigu.

► Les informations doivent nous parvenir avant le 22 du mois précédent l'événement. Seront indiqués : la date, le titre, le lieu, l'horaire et l'organisateur/contact

L'agenda du bulletin municipal

Destinataires : l'ensemble des foyers et les administrations montacutaines. Téléchargeable sur le site Internet de la ville.

Le magazine d'information municipal paraît 3 fois par an : janvier, juin et septembre. L'agenda annonce les événements à venir sur les 3 à 4 mois.

► Les informations doivent nous parvenir 1 mois avant la sortie du Magazine.

Toutes ces informations seront transmises à l'office de Tourisme Terres de Montaigu, si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case :

Renvoyez ce formulaire par courrier ou par mail à : mairie.de.montaigu@ville-montaigu.com